

SUPPLY



QU'EST-CE QUE LE MODULE DE CONSEIL SUPPLY ?

Vous souhaitez être épaulé-e pour organiser la production dans les meilleures conditions ?

Le module **Supply**, opéré par le binôme formé d'un Responsable Conseil Bpifrance et d'un-e des consultant-e-s indépendant-e-s du vivier Bpifrance, **répond à vos questions et vous accompagne dans la mise en œuvre d'un plan d'actions**

Notre binôme de consultant-e-s vous propose d'établir :

- Un **diagnostic du mode de pilotage de la production** pour adapter les pratiques (organisation, processus, outils) à la nouvelle demande des clients
- Une **feuille de route court terme et moyen terme** des actions à mener pour améliorer la **performance** et la **résilience de l'organisation Supply Chain**, avec un accompagnement opérationnel sur les premiers chantiers court terme



LA DÉMARCHE

5 ou 10 jours homme, en fonction de la taille de votre entreprise, sur 4 à 10 semaines, avec :

- **Des entretiens internes** permettant de couvrir les fonctions opérationnelles clef de l'entreprise
- Une revue des **documents existants** : états financiers, organigramme, flux internes, panel clients, panel fournisseurs...
- **Des observations sur site (ou visite virtuelle)** : flux de production, réunions,...

En tant que dirigeant-e, vous soutenez activement la démarche et participez au cadrage, à différentes sessions de travail et à la restitution

À l'issue de la mission, vous aurez :

- Un **radar de maturité** : représentation graphique situant votre entreprise sur 6 axes opérationnels (Cash/BFR, stocks, fournisseurs, clients, gestion et planification de production, gouvernance et processus de crise)
- Un **tableau de bord de suivi de l'activité** (suivi clients et fournisseurs)
- Un **mode de planification de la production** en boucle courte
- Un **plan d'actions priorisé et cadencé** dans le temps



TÉMOIGNAGE

“ Merci à Bpifrance et à notre binôme de consultantes de choc de nous accompagner dans cette ère post-covid. Au-delà du recrutement de nouveaux fournisseurs, vous nous accompagnez dans l'amélioration de nos process et l'optimisation de nos ressources avec toute votre expertise au combien précieuse. Je suis convaincue que c'est grâce à votre intervention que nous pourrions aussi rebondir. ”

Anne Delleur-Cabarrus, CEO de l'Institut Caméane et Arcancil Paris (Paris)



POUR QUI ?

PME industrielle indépendante, cliente ou non cliente de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME et aux conditions suivantes :

- Réalisant au minimum **2 M€ de chiffre d'affaires** sur un bilan de 12 mois
- Ayant minimum 3 ans d'existence
- Employant au minimum 10 salariés

ETI industrielle indépendante cliente ou non cliente de Bpifrance

À l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne



CE MODULE VOUS INTÉRESSE ?

Contactez votre chargé-e d'affaires Bpifrance ou Bpifrance dans votre région

Tarifs et durées :

- **Entre 2 et 10 M€ de CA : 5 jours pour 2 000€ HT**
- **À partir de 10 M€ de CA : 10 jours pour 4 000€ HT**

